

La Lettre du Réseau Paratriathlon est un outil de partage d'informations à destination des personnes œuvrant pour le développement de la pratique du triathlon et des autres disciplines enchaînées par les personnes en situation de handicap

**CETTE LETTRE A VOCATION A ETRE DIFFUSEE AUPRES DU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP ET AUPRES DE TOUS CELLES ET CEUX QUI OEUVRENT POUR LEUR PERMETTRE L'ACCES A LA PRATIQUE SPORTIVE**

## Formation Nationale Paratriathlon

Le 11 mars dernier s'est tenue une journée de formation autour du paratriathlon, une vingtaine de personnes étaient présentes ; organisateurs, éducateurs, dirigeants, bénévoles.

Ludivine Gondran, chargée de mission « Sport et Handicaps » à la direction des sports du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports était également présente, ainsi que Jean-Michel Buniet, vice-président de la F.F.TRI. en charge du développement.

L'accueil des personnes en situation de handicap, l'organisation d'épreuves accessibles, le rôle des référents, la classification, les spécificités de l'entraînement, les règlementations spécifiques ont été les principaux thèmes abordés. Les présentations sont disponibles dans le [centre ressource paratriathlon](#).



## Calendrier des épreuves fédérales et des épreuves accessibles

Le calendrier fédéral 2017 est maintenant disponible dans le [centre ressource paratriathlon](#).

Il comporte toutes les épreuves.

Parmi elles, 52 manifestations sont labélisées « Epreuve accessible » ce qui représente plus de 120 épreuves.

La [réglementation fédérale](#) prévoit que lorsque c'est techniquement possible, un organisateur s'engage à recevoir des paratriathlètes et met tout en œuvre pour les accueillir en toute sécurité. Sur le calendrier fédéral les épreuves accessibles sont identifiées par une signalétique spécifique. Ce qui ne signifie pas que les autres épreuves ne vous sont pas ouvertes.

**Avant de vous inscrire à l'épreuve de votre choix, et afin d'être certain(e) de pouvoir être accueilli(e) dans les meilleures conditions, il est recommandé de contacter l'organisateur de l'épreuve qui vous intéresse.**

Pour participer il suffit d'être titulaire d'une licence compétition ou de présenter un certificat médical et de s'acquitter d'un pass'journée.

## Rappel : Etude sur la population des blessés médullaires

Dans le cadre d'un travail de Master en Activités physiques Adaptés à l'Université de Lausanne, Sabine Rapelli cherche à évaluer les bénéfices du sport sur la qualité de vie et l'activité physique journalière des personnes paraplégiques. Cette étude se base sur trois questionnaires spécifiques (30' au total) et deux populations:

- Les sportifs pratiquant le handbike
- Les personnes paraplégiques pratiquant un sport quelque fois par semaine ou aucune fois par semaine.

Si vous voulez aider cette étudiante, contacter la en lui envoyant un mail afin qu'elle vous fasse parvenir les questionnaires : [Sabina.Rapelli@unil.ch](mailto:Sabina.Rapelli@unil.ch)

## Rappel : Aide aux projets 2017

Une enveloppe de 3000 euros est prévue par la Commission Nationale Paratriathlon pour soutenir les meilleurs projets d'information, de formation, de découverte des activités enchaînées permettant le développement de la pratique du paratriathlon. N'hésitez pas à remplir le [formulaire d'appel à projet](#) avant le **25 avril 2017**. La F.F.TRI. attribuera une aide aux meilleures initiatives.

## Réunion Commission Nationale Paratriathlon : 15 février 2017

La commission National Paratriathlon s'est réunie le 15 février dernier pour aborder la gestion du label Epreuve Accessible ainsi que pour aborder d'autres thématiques. Cela a également été l'occasion pour son président David Peiffer d'annoncer qu'il ne se représentera pas aux prochaines élections fédérales le 18-19 mars 2017. Le compte rendu de cette réunion de commission est disponible dans le [centre ressource paratriathlon](#).

## [Le Paratriathlon sur le site fédéral de la F.F.TRI.](#)

Les pages Paratriathlon du site fédéral ont été révisées cet hiver. Certains documents ont été mis à jours (Cahier de préconisations techniques liées à l'organisation d'une épreuve de triathlon accessible aux paratriathlètes, les Questions Fréquemment Posées,...), d'autres ont été ajoutés (traduction en français de la réglementation internationale ITU 2017).

De plus, une nouvelle [page Classification](#) a été ajoutée. **Elle rassemble tous les éléments importants concernant les classifications** : la réglementation, le processus, les catégories, les listes des athlètes classifiés au niveau national et international, les documents à fournir lors de la classification, etc. **La traduction de la réglementation de la classification ITU vient également d'être ajoutée.**

## [Procédure de demande d'inscription sur les épreuves internationales \(hors championnat\)](#)

Le calendrier international paratriathlon 2017 est accessible sur la page « [Event](#) » de site de l'ITU.

### [Procédure de demande d'inscription et de désinscription sur Coupe du Monde Paratriathlon \(PWC\)](#)

Afin de pouvoir la valider, toute demande d'inscription à une PWC est à faire, en ligne, impérativement 35 jours avant le premier jour de l'épreuve en remplissant le [formulaire de demande d'inscription 2017](#). Vous devez également prendre connaissance de la procédure de [demande d'inscription et de désinscription sur PWC](#).

### [Procédure de demande d'inscription et de désinscription sur Série Mondiale Paratriathlon \(WPS\)](#)

Le niveau le plus élevé d'épreuves de paratriathlon hors championnat est la World Paratriathlon Series. Les demandes d'inscription et de désinscription à ces épreuves doivent être faite uniquement par courriel auprès de [Nicolas Becker](#), responsable de l'Equipe de France de Paratriathlon. Voir la procédure [ici](#).

***Rappel:** Il est du ressort de l'athlète de se désinscrire au cas où il ne participerait pas à l'épreuve pour laquelle il a demandé son inscription. Un athlète qui fait une demande d'inscription, et qui ne participe pas à l'épreuve sans avoir prévenu risque les pénalités imposées par la réglementation ITU ainsi que des pénalités imposées par la F.F.TRI. Tout cela est précisé dans les procédures de [demande d'inscription et de désinscription sur WPS](#) et [demande d'inscription et de désinscription sur PWC](#).*

## [Demande d'inscription à la liste de diffusion de la Lettre du Réseau Paratriathlon](#)

Vous souhaitez vous aussi recevoir la Lettre du Réseau Paratriathlon? Envoyez une demande motivée (nom, prénom, club, action dans le paratriathlon, formation fédérale, autres formations, etc.) accompagnée de votre adresse de courriel à [Cyrille Mazure](#).

Une information à faire passer, une remarque à faire ?

Contactez Cyrille Mazure, Conseiller Technique National F.F.TRI.

[cmazure@fftri.com](mailto:cmazure@fftri.com)

06.26.98.09.46

Retrouvez toutes les Lettres du Réseau Paratriathlon dans le [centre ressource paratriathlon](#)